

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-564506

ND: 44967

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10898

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NAZIH LOUBNA HANANE

Date de naissance : 25/04/1978

Adresse : HOTISSEMENT KHADIJA N°42

DAR - BOUAFZA CASABLANCA

Tél. : 0661 18 51 04

Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 26/09/2020

Nom et prénom du malade : NAZIH LOUBNA HANANE

Age: 42 ans

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 26/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :

#### **RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/12/2012	Consultation	1 (300 m)		INP : [REDACTED] Dr. ZAINA Selma VENEROLOGUE Dr. HAFSAH Al Ifrani et Dr. SARA Younes Bachir

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Al Hamdiya Dr. ZAIDI Hafida 123 Lot. Assari Dar Bouazza Casablanca Tél.: 05 22 29 09 49	26/09/2023	23100 4780 31/01/20 CASABLANCA CHASSIOT D'AR Bouazzza Tél.: 05 22 22 09 49

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

# Docteur Selma ZAID

DERMATOLOGUE - VÉNÉROLOGUE

Diplômée de l'Université de Bruxelles (ULB)

Ancien Chef de Clinique des Hôpitaux de Lille

Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Spécialiste des Maladies de la peau,

Sexuellement transmissibles.

Chirurgie des Cancers cutanés

Comblement des rides - Botox

Tests Allergies - Pêau

الدكتورة سلمى زايد

طبيبة الجلد و الأمراض الجنسية

خريجة جامعة بروكسل للطب

مقمية سابقة بمستشفيات باريز وليل

اختصاصية في أمراض الجلد، الشعر والأظافر

والحساسية والامراض المتنقلة عبر الجنس

سرطان الجلد، الجراحة التجميلية

الازير و زرع الشعر

تحاليل حساسية الجلد

Dr. ZAÏD Selma

DERMATOLOGUE VÉNÉROLOGUE

Angle des Rues Yatima Sayah et

Oumaima Sayah Imm. Star Younes

1<sup>er</sup> étage Appt. N° 2 (Quartier Racine)

Tél/Fax: 05 22 39 84 09 - GSM: 06 70 12 37 71

26 Septembre 2005

Mme Loulma, Nazih :

26 Septembre 2005

116,40 Ⓛ ① Flexane 50 mg 16;

47,80 Ⓛ ② Dax 2 - 2 / 5

66,80 Ⓛ ③ glumazine 124/9,5

Dr. ZAÏD Selma  
DERMATOLOGUE VÉNÉROLOGUE  
Angle des Rues Yatima Sayah et Oumaima Sayah  
Imm. Star Younes  
1<sup>er</sup> étage Appt. N° 2 (Quartier Racine)  
Tél/Fax: 05 22 39 84 09 - GSM: 06 70 12 37 71

Pharmacie El Mounawar  
Dr. Zaid Selma  
Lot Anssari - Casablanca  
Tel: 05 22 29 09 49

Résidence Star younès, 1<sup>er</sup> étage, Appt. N°2 Angle Rue Ibn Yahia al Ifrani et Rue Oumaima Sayah  
(à côté du resto Toscana) - Q. Racine Casablanca - Tél.: 05 22 39 84 09 / 05 22 39 41 41

E-mail : dr.selmazaid@gmail.com

دازين 10.000 وحدة

سرابيتاز

6



40 Comprimés entérobes gastro-resistants

Serrapeptase

DASEN® 10 000 UI



40 قرصا ملبيسا  
معدي - مقاوم  
عن طريق الفم

مخبرات سنتيميل  
20 - 22 زنقة زثير بن العوام  
المخور السوداء - الدار البيضاء

PPV :

EXP :

Lot N° :

47,80

פָּרְנַסְּסָן

24 גלולות



500 מג

טבליות לזרען

floxacilline

®

PPV 116DH40

LOT 04027 2

EXP 05/2022

**FLOXAM**<sup>®</sup>

Flucloxacilline

500 mg

24 gélules



# فلامازین® کریم

سولفادیازین  
فضی

SINCLAIR



LOT / BATCH: 16269  
FAB / MFR: 03-2020  
EXP: 02-2023

50 g e

PPV: 66,80 DH